Retour
sur

Le Barreau de Reims, nouveau partenaire de l’ICP campus de Reims

L'ICP et le Barreau de Reims ont signé une convention de partenariat pour une durée de trois ans. Ce partenariat, qui contribue à la promotion du droit, s’inscrit dans le projet de l’ICP de permettre au plus grand nombre d’accéder aux savoirs ainsi que de participer à l’attractivité du territoire rémois.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

En savoir plus sur la Licence de Droit

Campus de Reims



Découvrez le campus de l'ICP à Reims



Ienny, Vice-Bâtonnière du Barreau de Reims, et Emmanuel Petit, recteur de l'ICP, le 6 mars 2024, à l'ICP campus de Reims

COMMUNIQUÉ

REIMS

Depuis septembre 2022, l'Institut Catholique de Paris propose la Licence de Droit sur son campus rémois, accessible depuis Parcoursup. Les engagements promus par l'ICP campus de Reims **font écho aux actions menées par le Barreau, notamment au service de la formation professionnelle des jeunes**.

Un projet pédagogique innovant impliquant les avocats rémois

Parce que la professionnalisation est une dimension fondamentale des formations de l'ICP, des avocats rémois feront des interventions auprès des étudiants de l'ICP via des cours, des conférences ou encore du mentorat. Le Barreau de Reims permettra également aux étudiants de réaliser des stages afin de mieux appréhender la réalité du métier d'avocat.

Ils pourront par ailleurs intervenir au sein des autres licences du campus, par exemple sur le droit de la propriété intellectuelle dans le cadre de la licence Information-Communication, ou sur le harcèlement scolaire au sein de la licence Sciences de l'éducation.

L'accompagnement des étudiants, dans l'ADN de l'ICP

L'Institut Catholique de Paris *« propose un modèle novateur au service de la formation complète de la personne. Nous mettons ainsi l'accent sur l'accompagnement des étudiants »* affirme Paul Lignières, avocat et Vice-Recteur de l'ICP. Les effectifs à taille humaine et la présence d'un directeur d'études permettent un accompagnement personnalisé des étudiants. Ceux-ci bénéficient en effet d'un suivi tout au long de leur cursus afin de faire le point sur les résultats, d'obtenir des conseils méthodologiques ou encore d'une aide au choix de leurs options.

Publié le 14 mars 2024 – Mis à jour le 28 mars 2024

A lire aussi

À LA UNE

COMMUNIQUÉ

REIMS

Tous les tags